



**ALLOCUTION DE MADAME LA MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE A L'OCCASION DU
LANCEMENT DES EXAMENS NATIONAUX DE LICENCE**

Béninoises Béninois,

Mes chers compatriotes,

C'est par l'historique et courageuse décision, contenue dans le Décret 2017- 194 du 29 mars 2017, que le Gouvernement de notre pays, avec à sa tête son Excellence Monsieur le Président de la République Patrice TALON, a consacré de longues années de larges discussions, concertations et réflexions en vue des examens nationaux de Licence et de Master.

Depuis lors, le compte à rebours a commencé. C'est avec une grande satisfaction que je vous fais part, à vous tous, en ce dimanche du 27 août 2017, de ma joie de nous être finalement entendus, pour promouvoir, tous ensemble, la décision d'assainissement du sous-secteur privé de l'enseignement supérieur. A tous ceux qui ont cru, qui s'y sont engagés franchement et qui ont soutenu la décision, j'adresse à nouveau mes sincères remerciements.

Alors que la décision d'organiser les examens nationaux était urgente, incontournable et salubre, j'ai entendu dire que le Ministère voulait, par cette décision, fermer tout simplement les établissements privés non en règle. J'ai aussi entendu et vu certains déverser les jeunes dans la rue et leur demander de marcher contre leur avenir. J'ai vécu avec philosophie toutes les attaques dures et parfois gratuites à l'encontre du Ministère ainsi que les assignations en justice de ses cadres. Mais j'ai aussi entendu et vu d'autres, la grande majorité, soutenir la décision, travailler pour qu'elle aboutisse. A ces nombreuses personnes anonymes ou affichées qui, de jour comme de nuit, ont travaillé pour la faire aboutir, à ces promoteurs d'établissements privés d'enseignement supérieur qui ont compris que c'est ici et

maintenant qu'il faut emprunter la voie de la lumière du soleil qui se lève sur notre sous-secteur à travers le processus d'assainissement qui se poursuit, à ces cadres qui ont tout sacrifié pour qu'advienne ce jour, je voudrais dire toute mon admiration pour leur sens de responsabilité devant l'Histoire.

Ainsi donc, à compter du lundi 28 août 2017, sur les 2473 candidats enrôlés provenant de 42 EPES, 2215 Béninois et expatriés partiront à l'assaut de la Licence professionnelle dans environ 230 spécialités, regroupées en 41 filières et en 8 domaines. Ces candidats composeront dans les villes de Cotonou, Porto-Novo, Abomey et Parakou et ce, dans 10 centres abritant environ 128 salles.

Ces chiffres très éloquents confirment la justesse de la vision et de la décision du Gouvernement, en ce qu'ils traduisent un engouement pour la validation des formations données dans les EPES. Et cette initiative constitue une première au Bénin et dans la sous-région.

La vision hautement inclusive imprimée à l'organisation et au déroulement de cet examen est telle que tous les acteurs concernés ont été impliqués et ont joué un rôle déterminant, chacun selon ses compétences et sa mission dans le système. Ainsi, à divers niveaux, contrairement à ce qu'ont avancé les opposants à la réforme, promoteurs d'Etablissement Privés d'enseignement supérieur, Association de promoteurs d'établissements privés d'enseignement supérieur, société civile, experts du monde professionnel, syndicats d'enseignants, enseignants du supérieur, tant du secteur public que privé, et cadres du Ministère se sont tous mobilisés pour faire de cet examen une parfaite réussite.

Pour cette première édition, notre guide au Ministère a été l'application des textes existants et rien que les textes. En y voyant une rigueur inflexible, certains crient à la manipulation et à la trahison. Je voudrais les inviter à y voir une position purement pédagogique. Après le bilan de cette première édition, nous régulariserons les situations qui auraient dû l'être auparavant et nous corrigerons ce qui peut l'être pour permettre à ceux qui remplissent les conditions d'en détenir les preuves.



Le Ministère n'a pas vocation à organiser en permanence les examens nationaux de Licence et de Master. C'est pourquoi, au cours de la période transitoire de trois ans, j'exhorte fortement les promoteurs d'établissements privés, soucieux de l'avenir des enfants et du Bénin, à se mettre en règle pour être autorisés à délivrer les diplômes et titres nationaux, conformément aux textes actuellement en vigueur.

Je voudrais enfin m'adresser aux candidats.

Mes chers enfants,

L'examen que vous vous apprêtez à passer porte bien son nom. Il est et demeure un examen. Il n'est pas et ne sera jamais un concours. Vous le réussirez si vous travaillez comme il se doit. La validation des 180 crédits d'UE font de vous des candidats crédibles.

Un brin de santé corporelle, une pleine révision des programmes harmonisés, une dose de concentration et le tour est joué.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne inspiration et un plein succès.

Vive le Bénin,

Je vous remercie.

